

# RECOMMANDATIONS POUR LA RANDONNEE SUR LA ROUTE :

## ORDRE DE MARCHE DU GROUPE

### MARCHER A GAUCHE

#### Obligatoire :

Pour une personne isolée et pour un groupe non organisé.

#### Possible :

Pour un groupe organisé si en colonne par un



### MARCHER A DROITE

#### Obligatoire :

Pour un groupe qui n'est pas en colonne par un.

Veiller à laisser libre au moins toute la partie gauche de la chaussée.

### LE GROUPE EST CONSIDERE COMME UN VEHICULE

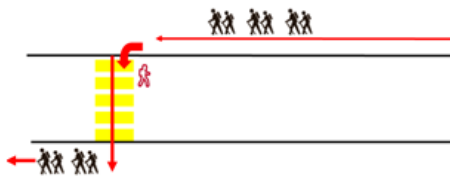


## TRAVERSER LA ROUTE :

Avant chaque traversée, attendre que l'animateur ait resserré le groupe avec le contact visuel du serre-file. Bien écouter le rappel des consignes de sécurité et traverser au seul signal de départ.

### Traverser la route

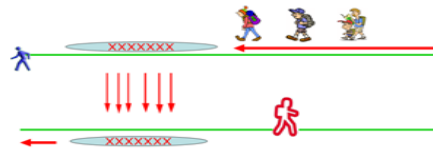
Passage pour piétons, situé à 50 M



Traverser impérativement en pivot autour de l'animateur face au passage protégé.

### Il n'y a pas de passage

Traverser en ligne  
une fois le groupe resserré.



En aucun cas, nous ne sommes autorisés à arrêter la circulation

Au signal, le groupe traverse perpendiculairement à son axe et non en biais avec le danger dans le dos.

## TRAVERSER : EXTRAITS ARTICLES CODE DE LA ROUTE

Vous ne devez traverser qu'après vous êtes assuré que vous pouvez le faire sans risque en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse du véhicule.

Vous avez l'obligation d'emprunter les passages prévus pour les piétons s'ils sont situés à moins de 50 mètres.

Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage prévu pour les piétons, empruntez la partie de la chaussée en prolongement du trottoir, et ne traversez pas en diagonale, le dos face au danger !



### ORDRE DE MARCHE SUR LA ROUTE EN DEUX GROUPES

